

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 11 avril, à 18 heures 10, le Conseil municipal de la Commune de LE PALAIS, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation en date du 29 mars 2024 mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents adressés au moins douze jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Tibault GROLLEMUND, Maire.

Etaient présents : Le Maire : Tibault GROLLEMUND,

Adjoints : Jean-Luc GUENNEC, Martine COLLIN, Pierre-Paul AUBERTIN, Soazig LANCO, Georges MIGNON, Catherine MAREC (arrivée à 19h00),

Conseillers : Guillaume CHATELAIN, Ronan-Pierre BARRE, Jean-Claude LORIOT, Thibault TARDIF, Francis VILLADIER, Catherine BARBOTIN (arrivée à 19h00), Karol KIRCHNER, Sylvie TREMEAC-PICHOT, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Noémie SOULIER

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Carine LE HEN à Jean-Claude LORIOT, Aude PORTUGAL à Pierre-Paul AUBERTIN, Noëlle SCHLUMBERGER à Soazig LANCO, Béatrice TERRIEN à Jean-Luc GUENNEC,

Était excusée : Marie-Céline GUILLERME

Était absente : Monique PAUL

Secrétaire de séance : Thibault TARDIF

Nombre de conseillers en exercice : 23

Quorum : 12

Présents : 17

Votants : 21

Délibération n° 022-24

FINANCES – Budgets Primitifs 2024 : Budget Principal et Budgets Annexes (régie du Port, Borpaloë, Cinéma)

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les budgets primitifs 2024 débattus lors des réunions de travail du mardi 26 mars et du lundi 8 avril 2024, comme suit (exprimés en euros) :

BUDGET PRINCIPAL en € TTC

La section de fonctionnement est équilibrée à 4 284 581,05 €

La section d'investissement est en suréquilibre à hauteur de +166 863,70€,

Soit des dépenses d'investissement à hauteur 8 424 179,76 € et des recettes d'investissement de 8 591 043,46 €.

N'est pas considéré comme en déséquilibre, au sens de l'article L.1612-4, un budget dont une ou les deux sections sont votées en suréquilibre (L.1612-7 du CGCT).

BUDGET régie du PORT en € HT

La section de fonctionnement est équilibrée à 2 065 708,40 €

La section d'investissement est équilibrée à 2 717 793,70 €.

BUDGET BORPALOË en € HT

La section de fonctionnement est équilibrée à 190 689,11 €

La section d'investissement est équilibrée à 53 325,84 €.

BUDGET CINEMA en € HT

La section de fonctionnement est équilibrée à 306 758,00 €.

La section d'investissement est équilibrée à 274 016,00 €.

Les dépenses d'investissement correspondent au déficit d'investissement reporté et aux quelques opérations d'équipement prévues dans l'année.

Après en avoir délibéré et vote à la majorité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- Approuve les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes de la commune résumés de la façon suivante :

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <p>COMMUNE : TTC</p> <p>Fonctionnement : 4 284 581,05</p> <p>Dépenses d'investissement : 8 424 179,76</p> <p>Recettes d'investissement : 8 591 043,46</p> | <p>VOTE</p> <p>Pour : 19 Contre : 1 Abstention : 1</p> |
| <p>PORT: HT</p> <p>Fonctionnement : 2 065 708,40</p> <p>Investissement : 2 717 793,70</p> | <p>VOTE</p> <p>Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 2</p> |
| <p>BORPALOË: HT</p> <p>Fonctionnement : 190 689,11</p> <p>Investissement : 53 325,84</p> | <p>VOTE</p> <p>Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0</p> |
| <p>CINEMA: HT</p> <p>Fonctionnement : 306 758,00</p> <p>Investissement : 274 016,00</p> | <p>VOTE</p> <p>Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 1</p> |

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Tibault GROLLEMUND.

Le Maire,





Tibault GROLLEMUND